

# AGROPOLE DE BELEL

## FICHE PROJET



**Présenté par :** Les Communes et villes unies du Cameroun (CVUC)

**Sous la tutelle du :** Ministère de la décentralisation et du développement local (MINDEVEL)

Mai 2023

# I. DEFINITION DU PROJET


**1.1. DÉNOMINATION :** PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PISCICULTURE A BELEL

**1.2. LOCALISATION :** BELEL

**1.3. PROMOTEURS :** COMMUNE DE BELEL

**1.4. SECTEUR /BRANCHE /FILIÈRE :** AGROPOLE, PISCICOLE

**1.5. INSTITUTION PORTEUSE :** COMMUNE DE BELEL

	Bebel	
	Administration	
	Pays	Cameroun
	Région	Adamaoua
	Département	Vina
	Démographie	
	Population	37 663 hab. (2005)
	Géographie	
	Coordonnées	7° 03' 15" nord, 14° 26' 06" est
	Superficie	310 500 ha = 3 105 km <sup>2</sup>

## 1.6. EVOLUTION DU PROJET

Le présent projet comprend deux phases : une phase de mise en place de 1 à 2 ans, et une phase d'extension à partir de la 3ème année.

La première phase comprend quatre étapes principales à savoir :

- Etape 1 : Identification du projet au niveau de la commune
- Etape 2 : Recherche de partenaires en relation avec CVUC
- Etape 3 : Etudes de faisabilité et maturation en relation avec les partenaires internes
- Etape 4 : Mise en œuvre au niveau de la commune.

Le projet a été identifié au niveau de la commune ; des études préliminaires ont été réalisées, d'autres sont en cours, avec la recherche d'informations complémentaires.

Le projet ne fait pas encore l'objet de contrats formels ; mais une prospection a été engagée dès l'étude d'identification du projet ; les opérateurs économiques de la région qui ont été consultés manifestent leur adhésion à ce projet ; les autorités locales, administratives et traditionnelles marquent leur soutien ; tous attendent beaucoup son implémentation. Le projet est validé par les CVUC (instance faitière des communes du Cameroun) dont le Président a reçu mandat pour la recherche des appuis institutionnels et la prospection des partenaires extérieurs.